

Maison des Etudiant(e)s
IACF Forest
Rue de Bourgogne 48
1190 Bruxelles
Tél : 02/349.62.80
Fax : 02/349.62.89
direction@mde-forest.be



Montant de la pension pour l'année scolaire 2022-2023

« Prix de la pension des élèves internes hébergés au sein des Internats de Wallonie-Bruxelles Enseignement fixé par la circulaire 8519 du 24/03/2022

Pour les élèves relevant d'un établissement d'enseignement supérieur ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ainsi que de nationalité étrangère bénéficiant d'une dispense ou d'une réduction de minerval pour adultes.

Séjour du dimanche 19h au vendredi 11 h30 exclus les congés scolaires

Montant annuel : 2542,42 €

Ce montant annuel est divisé en 9 mois.

Premier versement de septembre : 302,42 euros

Mois suivant d'octobre à mai : 280 euros

Pour les élèves relevant d'un établissement d'enseignement supérieur, non ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne

Séjour du dimanche 19h au vendredi 11 h30 exclus les congés scolaires

Montant annuel : 3420,17 €

Ce montant annuel est divisé en 9 mois.

Premier versement de septembre : 380,17 euros

Mois suivant d'octobre à mai : 380 euros